



le Petit BONHOMMIEN

N°306

AVRIL 2022

REPAS DES AINES

Ce dimanche 3 avril, et après deux années d'impossibilité à cause de la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés a enfin pu avoir lieu!

La météo hivernale s'est invitée pour nous rappeler que ce repas avait lieu traditionnellement en janvier, mais l'ambiance était chaleureuse dans la salle des fêtes !

70 personnes ont pu déguster le délicieux déjeuner concocté par l'Hôtel-Restaurant de La Poste.

Une belle occasion pour nos aînés de se retrouver, de savourer un vieil alisier de 93 en digestif pour certains, et de rencontrer quelques-uns de leurs élus, en toute convivialité!

SOMMAIRE:

- p.1 à 8 : Informations Municipales
- p. 9-10 : Forêt
- p.11 : Vie de l'école
- p.12-13 : Vie associative
- p.14-15 : Vie culturelle
- p.16 : Patrimoine Historique
- p.17 : Vie économique
- p.18-19 : Autres Infos

Suite « RD415 » :

La Mairie du Bonhomme a envoyé un courrier au Président de la CEA M. Bierry, à Mme Schillinger, sénatrice du Haut-Rhin, M. Laugier, notre Préfet, ainsi qu'à plusieurs élus et associations, afin de relancer la mise en place d'un Comité de Pilotage concernant la réduction du trafic routier dans notre Vallée, et particulièrement sur la RD415.



Article DNA, Par J-F SURDEY - 08 mars 2022

Camions : des élus demandent de nouveaux comptages

Le problème des nombreux camions empruntant les cols vosgiens étant loin d'être réglé, des élus de Lapoutroie et du Bonhomme vont demander de nouveaux comptages, en attendant la mise en service du contournement de Châtenois annoncée pour fin 2023.

« On entend parfois dire qu'il n'y a jamais de contrôles : c'est faux, comme on peut le constater sur le terrain. Mais cela ne suffit pas à régler le problème des camions beaucoup trop nombreux dans les cols vosgiens, en particulier dans celui du Bonhomme qui est le plus roulant et le plus fréquenté d'Alsace », déploraient, ce mardi 8 mars entre La Croix d'Orbey et Lapoutroie où des contrôles ont été menés, le maire du village Philippe Girardin, celui du Bonhomme Frédéric Perrin, et sa première adjointe Corinne Schlupp.

Plus de 1 000 par jour

Pour faire respecter les interdictions de nuit (sauf dérogation) et de jour pour le transit international (et non pour ceux chargeant ou déchargeant en Alsace ou en Lorraine), des contrôles similaires ont lieu environ une fois par mois, par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et les gendarmes de la communauté de brigades de Kaysersberg-Lapoutroie et de l'escadron départemental de sécurité routière. Cette fois entre 9 h à 16 h, 17 chauffeurs ont été contrôlés la RD415, et cinq verbalisés. Un conducteur kazakh a écopé d'amendes de 90 € pour transit international et de 3 000 € pour n'être pas rentré chez lui depuis plus de quatre semaines. Il a ensuite dû passer par Strasbourg, Belfort ou le tunnel Maurice Lemaire.

« Les chauffeurs doivent payer 28 € pour le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines, poursuivent les élus, l'amende de 90 € encourue ne les dissuade donc pas ». Ils sont plus de 1 000 par jour à passer par ce col d'après des statistiques de 2007, « avec toutes les nuisances que cela implique. Nous et des conseillers d'Alsace allons demander de nouveaux comptages, allons vérifier que la signalisation côté lorrain est toujours en place malgré des échos récents mettant cela en doute, et espérons quelques effets positifs de la mise en service du contournement de Châtenois annoncée pour fin 2023 ». Si l'impact est trop faible, les élus n'excluent pas « de revenir à des actions comme des blocages ou des opérations escargot ».

Ce jeudi 7 avril, nous nous rendons à la Commission Transport mise en place par l'Association du Massif Vosgien, à Rombach-le-Franc. Cette réunion abordera l'avancement des travaux du contournement de Châtenois, ainsi que la gestion des flux routiers dans nos vallées.

Et enfin, depuis peu a été installé à Hachimette un comptage des véhicules, de manière à collecter les chiffres réels actualisés.



Nous vous tiendrons informés de la suite de ces actions visant à lutter contre le trafic routier insupportable de la RD415.

Radar pédagogique:

Avec l'achat de notre radar pédagogique, et le choix de sa mobilité et de son autonomie énergétique, nous disposons désormais d'un bel outil no-made.

La Municipalité souhaite l'utiliser aussi sur la voirie des écarts, les chemins vicinaux, de manière à constater les vitesses excessives qui nous sont signalées à certains endroits, ainsi que le flux de véhicules. L'analyse de ces précieuses données nous fournira ensuite la matière à réflexion concernant certains réaménagements à apporter à la voirie.

Services Techniques:

Le mois de Mars a été bien occupé pour Daniel et Charly, par diverses tâches d'entretien courant :

- Entretien de nos réservoirs d'eau et recherche de fuite
- Entretien de notre chaudière à copeaux de bois
- Entretien de l'appartement communal situé au-dessus de l'école
- Remise en état ou changement de panneaux routiers
- Taille et entretien des arbres et arbustes du village
- Remise en état du chemin de la Croix de Mission, où sont tombés plusieurs arbres de gros gabarit, qu'il a fallu tronçonner et broyer sur place pour dégager le chemin.
- Dégagement du chemin de notre école de la forêt



SOLIDARITE UKRAINE :

Comme vous le savez, la Municipalité du Bonhomme a décidé de participer à l'accueil de familles Ukrainiennes, logées à Lapoutroie.

Nous sommes à la recherche de personnes russophones sur notre commune, qui pourraient se rendre bien utiles pour aider ces familles.

Si vous parlez Russe ou Ukrainien, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

Sécurité Numérique :

La Gendarmerie nous informe d'une recrudescence de la cybercriminalité actuellement.

Soyez prudents par rapport aux e-mails que vous recevez et méfiez-vous des messages inattendus!

En cas de réception d'un message inattendu ou alarmiste par messagerie (email), SMS ou chat, demandez toujours confirmation à l'émetteur par un autre moyen s'il vous semble connu et légitime. Il peut en effet s'agir d'une attaque par hameçonnage (phishing) visant à vous piéger pour vous dérober des informations confidentielles (mots de passe, informations d'identité ou bancaires), de l'envoi d'un virus contenu dans une pièce-jointe qu'on vous incite à ouvrir, ou d'un lien qui vous attirerait sur un site malveillant.

... et sécurité des biens :

La Gendarmerie de Lapoutroie nous signale également que la saison des cambriolages a malheureusement redémarré.

Soyez vigilants sur des mouvements suspects de véhicules, pensez à fermer portes, fenêtres et voitures.



Le bon réflexe :

En cas de doute sur l'intégrité d'un fichier reçu par mail ou via un réseau social, vous pouvez le faire vérifier sur Virus Total

<https://www.virustotal.com/gui/>
qui vous alertera d'une signature suspecte ou de la présence d'un virus.

Comité Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Le C.C.A.S est un comité chargé de certaines actions sociales et solidaires dans chaque commune.

Traditionnellement au Bonhomme, ce comité prend en charge

- le temps de garderie (11h45-13h45) des enfants scolarisés à l'école de Lapoutroie en CE2, CM1 et CM2
- Le repas des aînés
- Des subventions pour associations d'intérêt général et d'actions sociales
- Des aides pour les particuliers en difficulté financière et/ou sociale.

Son budget de fonctionnement est fixé à 15000 €, sa ressource principale étant la subvention allouée par la commune.

Les subventions aux associations 2022:

Dénomination	Montant alloué pour 2022
Les Restos du Coeur	300,00 €
Delta Revie	100,00 €
La Manne	100,00 €
Association Espoir	100,00 €
Apalib'	150,00 €
Apamad'	150,00€

Environnement et Fleurissement :

Mercredi 16 mars après-midi, l'équipe des villageois bénévoles "peintres-décorateurs" aidée de Charly, ont installé les décorations de Pâques dans le village.

Vous avez déjà pu admirer les lapins, poules, œufs, poussins, moutons et fleurs, aux entrées du village et le long de la rue des Spahis Algériens.

Les lapins en bois, plus rustiques, ont été remis en état par les ouvriers communaux, relookés par Jacqueline et Martine, et installés quelques jours plus tard pour leur tenir compagnie.

Le mardi 29 mars, la belle équipe s'est chargée du fleurissement de printemps sur toute la commune, avec l'aide des ouvriers communaux Daniel et Charly.

Le Comité Fleurissement relance également le concours de maisons fleuries, qui avait lieu chaque année avant la crise sanitaire. Le jury fera un passage vers la mi juillet

La remise des prix de l'édition 2019 aura lieu cette année le mercredi 8 juin 2022 à 18H, à la salle des fêtes, les lauréats seront informés par courrier.

Vous êtes dans une situation difficile? Vous avez besoin d'aide?

N'hésitez pas à contacter le CCAS de la Mairie. Il peut vous venir en aide, avec des bons d'achats alimentaires par exemple.

Le CCAS peut également vous fournir de l'aide plus concrète, comme de la fourniture de bois de chauffage pour dépannage, ou autre.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous rencontrer et voir comment nous pourrions vous aider.
Contact Mairie : 03 89 47 51 03

Pour l'année 2022, dépenses prévues au budget du CCAS :

- Subventions associations: 900 €
- Repas des aînés (le 3/04) : env. 5000 €
- Garderie Lapoutroie : env. 7000 €
- Aide directe au particulier : env. 1000€



Samedi 21 Mai



RDV à 8h30 à la salle des fêtes, pour le café d'accueil et répartition des équipes.

Déjeuner offert par la Municipalité, vers 12h30.

Chantiers proposés:

- Nettoyage et désherbage du cimetière
- Entretien des chemins
- Nettoyage des Abribus
- Mise en peinture bancs de l'école
- Dégagement de bancs sur les sentiers de randonnée
- Chemin à mobilité douce : rechargement
- Saignées des chemins forestiers
- Dégagement des caniveaux dans les lotissements

Si vous avez d'autres idées de chantiers à proposer, n'hésitez pas :

.....

.....

.....

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER POUR LE 30 AVRIL:

NOM :

PRÉNOM :

Contact tel.....

Contact @:

Nb de personnes adultes : Nb enfants ou ados (et âges).....

Nb de personnes participant au repas :

Les informations principales du Conseil Municipal du vendredi 25 mars 2022 :

SUBVENTION – COMITE DE JUMELAGE LE BONHOMME-KERNILIS

Un tel voyage est organisé tous les cinq ans et en 2021, la Charte d'Amitié liant les deux villages fêtait ses 40 ans. Ainsi, ce voyage aurait dû avoir lieu en 2021, mais n'a pas pu être organisé en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, il a été reporté à cette année.

Le Comité de Jumelage prend à sa charge les cadeaux pour les festivités officielles ainsi que l'apéritif offert aux Kernilisiens.

La subvention de 6.000 € demandée à la Commune permettrait de prendre en charge les repas et les sorties sur place.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'octroyer cette subvention exceptionnelle d'un montant de 6.000 € au profit du Comité de Jumelage LE BONHOMME-KERNILIS dans le cadre du voyage organisé en 2022 à KERNILIS.

ESTIVAL DES SCIENCES 2022

Madame Christine MORO avait proposé en octobre la candidature de la Commune dans le cadre de l'Estival des Sciences 2022 organisé par l'Association Communicasciences, sise à ERSTEIN (67).

La candidature de la Commune a été retenue pour l'étape du Haut-Rhin, elle aura lieu le 4 juillet 2022.

L'Estival des Sciences est un festival itinérant proposant des événements ludiques autour de la culture scientifique. Les interventions sont réalisées par des scientifiques issus de laboratoires de recherche publique de la région, accompagnés par des médiateurs de l'association afin d'aborder la thématique de recherche de manière ludique et accessible à tous, à partir de 12 ans. Animation gratuite pour le public.

Ce festival aurait un coût pour la Commune de 350 €. La Commune s'engage également à mettre à disposition un espace extérieur d'au moins 8mx8m sans « obstacle » et un espace intérieur pouvant accueillir 40 participants en cas de conditions météorologiques défavorables, avec un accès électrique.

La Salle Des Fêtes avec la Place attenante serait donc tout à fait adaptée.

SUBVENTION – SOUTIEN A L'UKRAINE

La Municipalité a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.000 € au profit de la PROTECTION CIVILE dans le cadre de la mission humanitaire mise en place suite au conflit russo-ukrainien.

Par ailleurs, elle est en réflexion avec la commune de Lapoutroie afin de définir l'aide qu'elle pourra donner pour l'accueil de deux familles à Lapoutroie (travaux, logistique, aide financière aux personnes, services à rendre aux familles pour leur intégration et leurs besoins quotidiens....)

TAXES DIRECTES LOCALES : TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des deux taxes directes locales pour 2022, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 26,03 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 44,88 %

DU 25 JUIN AU 05 JUILLET 2022



La Commune devra fournir une attestation d'occupation du domaine public dans ce cadre.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal, souhaite organiser, sur son ban, une étape de l'Estival des Sciences 2022, qui se déroulera le 4 juillet 2022. Il accepte en tous ses termes la Convention transmise relative à l'organisation de l'Estival des Sciences 2022 entre la Commune de LE BONHOMME et l'Association Communicasciences.



SYNTHÈSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2021 :

1 - BUDGET GENERAL

-En investissement

Dépenses : 113.169,64 €

Recettes : 157.993,63 €

> Résultat excédentaire : 44.823,99 €

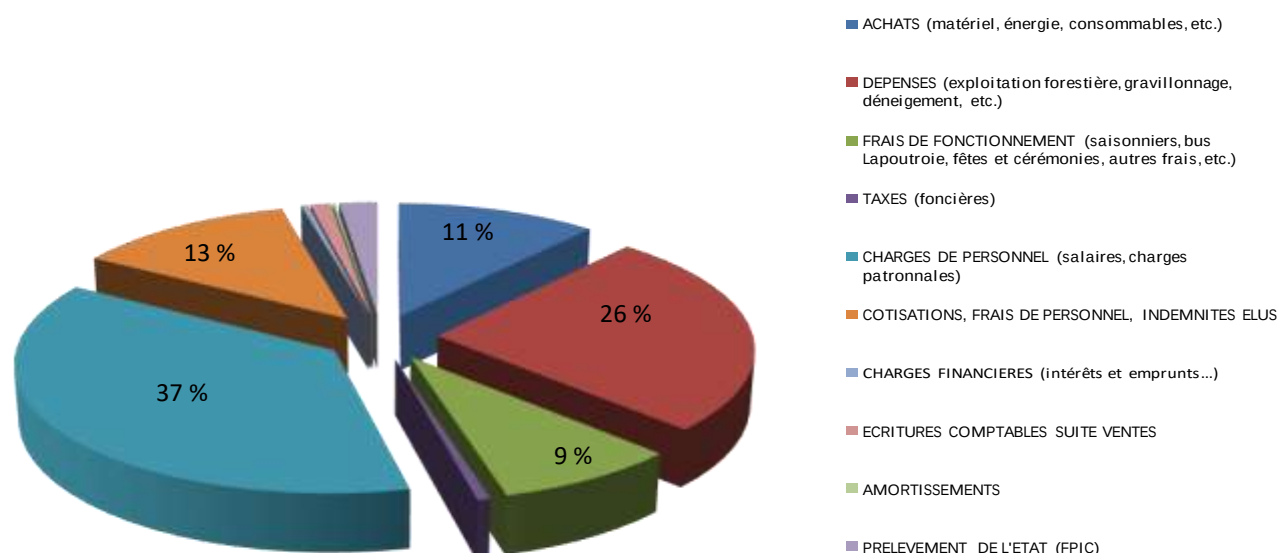
En fonctionnement

Dépenses : 739.017,17 €

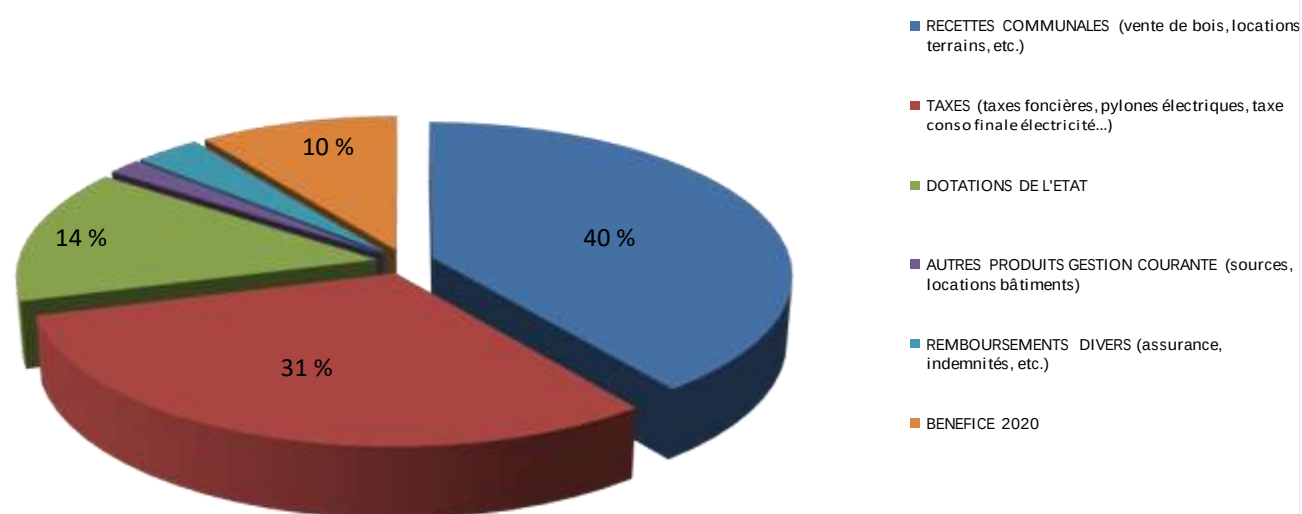
Recettes : 1.030.713,70 €

> Résultat excédentaire : 291.696,53 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 - Budget Général



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 - Budget Général



SUITE 2021 :

2 - BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT

- En investissement

Dépenses : 35.323,53 €

Recettes : 50.180,58 €

> Résultat excédentaire : 14.857,05 €

- En fonctionnement

Dépenses : 56.614,53 €

Recettes : 103.967,15 €

> Résultat excédentaire : 47.352,62 €

3 - BUDGET REGIE MUNICIPALE

- En investissement

Dépenses : 18.961,09 €

Recettes : 30.983,74 €

> Résultat excédentaire : 12.022,65 €

- En fonctionnement

Dépenses : 66.583,31 €

Recettes : 101.146,38 €

> Résultat excédentaire : 34.563,07 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

1 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal à l'unanimité, vote à l'équilibre les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi qu'il suit :

Fonctionnement :

Dépenses et recettes : 1.039.386,00 €

Investissement :

Dépenses et recettes : 278.377,00 €

2 - BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'équilibre les sections de fonctionnement et d'investissement suivantes :

Fonctionnement :

Dépenses et recettes : 99.112,00 €

Investissement :

Dépenses et recettes : 58.378,00 €

3 - REGIE MUNICIPALE

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'équilibre les sections de fonctionnement et d'investissement suivantes :

Fonctionnement :

Dépenses et Recettes : 100.760,00 €

Investissement :

Dépenses et Recettes : 30.358,00 €

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le vendredi 29 avril, à 19h30 en Salle du Conseil.

Quelques précisions :

Budget général,

1) Les principales dépenses de fonctionnement :

• Energie & ressources :	53000 €
• Dénégement (prestataires) :	40000 €
• Bois & Forêt :	150000 €
• Entretien voirie :	37000 €
• Entretien véhicules :	20000 €
• Fêtes & cérémonies :	25000 €
• Taxes foncières :	21000 €
• Personnel :	346000 €
• Indemnités élus :	47000 €
• Subventions & cotisations :	67000 €
• Frais de fonctionnement divers :	201000 €
• Bourse au permis :	10000 €
• Soutien Ukraine :	12000 €

2) Les principales recettes de fonctionnement :

• Coupes de bois :	323000 €
• Taxes et locations terrains :	274500 €
• Impôts :	220000 €
• Droits de chasse :	35000 €

Retrouvez l'intégralité des débats et décisions du Conseil, sur www.lebonhomme.fr

ou sur simple demande à la mairie.

RESILIENCE DE NOTRE FORET : LA FORET MOSAIQUE AVEC L'ONF

Sécheresses, scolytes, dépérissements... Autant de conséquences liées à l'accélération du changement climatique.

Pour y répondre, l'un des leviers de la stratégie de l'ONF (Office National des Forêts) pour améliorer la résilience des forêts françaises porte un nom : la « forêt mosaïque ».

Une stratégie pour garantir l'avenir des écosystèmes, en diversifiant les essences et les modes de sylviculture. Zones en futaie régulière et irrégulière, vieux bois, réserves biologiques, îlots d'avenir; autant de concepts qui permettent à nos forestiers de lutter contre les maux dont souffrent nos forêts.



En forêt du Bonhomme, l'aménagement forestier prend en compte toute la complexité de l'écosystème forestier. **Le forestier gère 9 grandes entités qui forment cette grande mosaïque forestière :**

- Les zones de jeunesse (mise en valeur des semis, gaulis et perches),
- Les zones de régénération (peuplements matures où l'on recherche le renouvellement),
- Les zones d'amélioration (éclaircies pour les tiges d'avenir et diversifier le peuplement),
- Les zones irrégulières (différentes essences, différentes hauteurs et diamètres),
- Les zones pour le gainage de la faune (emprise électrique, trouées non reboisées, espace avec pommiers rustiques),
- Les îlots de vieillissement (conservation de très gros arbres),
- Les sites d'intérêt écologique (Arrêté de Protection de Biotope, Natura 2000),
- Les zones non boisées ou non exploitables (prairies humides ou marécageuses),
- Les sites d'accueil du public (station du Lac Blanc, aire de parapente...)

Chaque zone a ses propres règles de culture, définies dans les guides de sylviculture.

En 2022, pour continuer ce travail en « mosaïque », **6 trouées seront reboisées avec des essences adaptées au changement climatique**. Celles-ci sont présentes dans les montagnes des forêts méditerranéennes, elles peuvent résister à la fois au froid et aux périodes de sécheresse.

Le **Cèdre de l'Atlas**, originaire des montagnes d'Afrique du Nord (Maroc et Algérie entre 1300 et 2600 mètres d'altitude) naturalisé en France méditerranéenne en 1850. Il supporte les sécheresses grâce à un enracinement puissant, il est adapté au climat sec (2 à 4 mois), résiste au grand froid (-25°) et aux fortes chaleurs (jusqu'à 41°).

Nom: *Cedrus atlantica* Manetti



Bernard Petit—CRPF PACA ONF



Thierry Lamant ONF

Le **Tilleul à petites feuilles**, arbre de climat continental (500 mm d'eau par an), il règle très bien le manque d'eau par un enracinement profond et en fermant rapidement ses stomates. Sa température maximale absolue de répartition en Europe est de 44°. Il est peu sensible au givre et à la neige et au froid (-50°).

Le **Pin Laricio**, spontané en Corse entre 400 et 1800 mètres d'altitude à l'étage montagnard. Il résiste très bien au déficit hydrique estival même pendant 2 ou 3 mois. Pas de dégâts lors des canicules en 2003, 2018 et 2019. Résiste au grand froid (-25°)

Nom: Tilia cordata



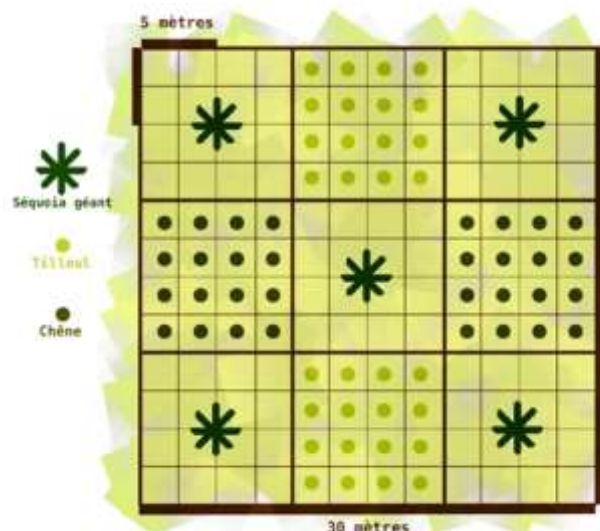
Didier Joud - CDRP SA & CNRP



Le **Chêne sessile**, pluviométrie annuelle de 600 mm d'eau, fréquent jusqu'au 800 mètres d'altitude et que l'on trouve jusqu'à 1600 mètres. Il supporte les canicules (45°) et les grands froids (-30°).

Le **Séquoia géant**: versant ouest de la Sierra Nevada californienne, climat caractérisé par des étés longs et secs, extrême thermique de -24° à 40°. Le plus haut Séquoia géant d'Europe (60 mètres) est situé en forêt domaniale de Ribeauvillé, belle adaptation !

Les arbres seront implantés ainsi :



Sequoiadendron giganteum

La forêt, bien commun, doit avec notre aide, notre gestion et sous notre protection continuer à fixer du CO₂ (en forêt et dans les matériaux bois), assurer la protection des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Carnaval!

A l'occasion du Carnaval, nos petits écoliers ont eu la joie de venir déguisés à l'école.

Les petites princesses, batman et autres fées, ont pu faire une petite cavalcade vers le lotissement des Bruyères, accompagnés de leurs parents invités pour l'occasion.

Morgane, Claudine et Chloé avaient aussi revêtu leurs déguisements, et ont proposé un agréable goûter dans la cour de l'école après le défilé. Une belle après-midi pour les enfants, sous un soleil radieux!



Printemps des Poètes :

A l'occasion du Festival printemps des Poètes, la médiathèque de la Vallée de Kayzersberg avait proposé un concours de dessin, sur le thème de l'« Ephémère ». La consigne était d'illustrer un joli haïku de printemps.

Nos petits élèves ont apprécié d'y participer cette année!



Ecole de la Forêt :

Nous sommes à la recherche d'équipements pour nos petits écoliers, notamment pour la période hivernale.

Si vous avez chez vous des combinaisons, bottes, gants, bonnets, en taille 4, 6 et 8 ans, merci de vous signaler à la mairie, ou de les rapporter à l'école directement.

Intervention des Pompiers :

Trois jeunes pompiers du village sont intervenus à l'école le vendredi 1er avril.

Ils ont appris aux enfants les premiers réflexes à avoir en cas d'incendie. Ils leur ont également appris à appeler les pompiers en cas d'urgence et leur ont montré le matériel utilisé en cas d'accident (utilisation d'un collier cervical, démonstration de la coque, attèles, etc ...).



COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes s'est réuni le 28 janvier, afin de décider des animations à organiser cette année.

Christine Moro, membre du Comité, et adjointe chargée de la Culture, a proposé de reprendre la Fête de la Musique, initiée par la Mairie en 2021, sous l'égide du Comité cette fois.

L'ensemble du Comité étant intéressé, nous vous annonçons que la **Fête de la Musique** aura bien lieu **le samedi 18 juin** en soirée. Le programme est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le Comité des Fêtes prévoit également une grande journée champêtre

« **Oh les Welches!** », **le 21 août**.

Il s'agira d'un marché artisanal accompagné de démonstrations de métiers du bois anciens et actuels. Avec buvette et restauration midi et soir, bal en soirée et feu d'artifice pour clôturer!

ASSOCIATION GYM LOISIRS - SECTION YOGA

Avec la levée des principales restrictions sanitaires, les cours de Yoga vont pouvoir reprendre au Bonhomme!

Mélanie DOFFIN vous attend le jeudi soir, de 18h30 à 20h, à la salle des fêtes du Bonhomme.

Elle vous propose des séances de Hatha yoga, qui se déroulent en 3 phases. Une première partie "postures" (étirements et musculation), ensuite, une partie "respiration" (techniques respiratoires pour se centrer et contrer le stress), et enfin une partie relaxation (détente profonde et assimilation de la séance).

Jusqu'au 30 juin, hors vacances scolaires.

Venez avec une tenue confortable, votre tapis, votre gourde ou bouteille d'eau, ainsi qu'une petite couverture (pour la relaxation), et un coussin ou brique (pour faciliter certaines positions).

95€ jusque la fin de l'année scolaire.

Contact: 06.61.57.84.41

ASSOCIATION SELF DEFENSE MUSCULATION

MUSCULATION :

La section musculation a mis une boîte à clé en place au niveau de la porte d'accès de la boulangerie située dans la cours arrière.

Ce dispositif permettra l'accès libre aux adhérents en plus des créneaux classiques où des entraînements encadrés ont lieu le mercredi soir et samedi matin.

Un rameur professionnel va être acheté prochainement.

Venez nombreux .

Le vendredi 18 mars la section Krav Maga a effectué sa sortie annuelle au Vallon. L'objectif était de faire un maximum de dénivellé dans la neige en 2 heures.

A l'issue les participants se sont retrouvés dans la salle d'entraînement en compagnie des conjoints et conjointes afin de clôturer la soirée par un apéritif dînatoire.



Et enfin, à l'automne, le Comité des Fêtes proposera une **Fête de la Bière**, avec dégustation de bières artisanales, à la salle des fêtes.



ASSOCIATION SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON

Un site internet pour la Société d'Histoire.

La société d'histoire a le plaisir de vous annoncer la sortie de son nouveau site internet. Le comité a effectué un long travail de recensement et de classement de documents, issus de 40 ans de recherches et d'écriture.

Les bulletins (depuis le premier en 1982) ont été scannés et sont désormais consultables en ligne. Un moteur permet d'effectuer des recherches pointues, à partir de noms de familles, de dates ou encore de thématiques. D'autres publications aujourd'hui épuisées à la vente sont également consultables.

Mettre l'histoire du Canton et à la portée de tous

L'histoire du Pays Welche et de ses communes, du néolithique jusqu'au 20^{ème} siècle, y est résumée et présentée sous forme de frise chronologique. Le Patois n'est pas oublié, vous pourrez ainsi consulter et télécharger certains ouvrages, ou encore prendre des cours via les fiches d'apprentissage : E Bè Ma fou. Les plus jeunes pourront lire et écouter en ligne, l'histoire de Mimi Welche, racontée en Patois de Labarochette et de Fréland.

Nous sommes heureux de partager avec tous les habitants de notre beau Pays Welche, notre passion et le travail de la Société. Ainsi, rien de ce qui est produit par l'association ne tombera dans l'oubli : histoire, patrimoine, patois et généalogie.

Si vous êtes sensible à l'histoire, ou si vous disposez de documents, vieilles photos ou vieilles histoires à raconter et à partager, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ! Ce site internet ne demande qu'à vivre et à évoluer dans le temps.

Nous remercions Noëlle Remy, dont l'agence de communication est installée à Orbey, pour son accompagnement et pour le développement de ce nouvel outil de communication :

www.histoire-pays-welche.org

ASSOCIATION SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Maison du Pays Welche - ASVP

Trois vallées, 5 communes, une poignée d'élus désireux de la préservation du patrimoine du pays Welche et cela débouche (dans les années 80) à la création de l'association de défense et de valorisation du patrimoine, A.S.V.P.

Aujourd'hui l'association c'est « le Musée de la maison Welche (ancienne maison curiale), « le Musée d'Art Religieux », les « Tables de Patois », la mise en œuvre des métiers d'autrefois, « La Nuit des Musées », « La Fête de la Moisson », « La Fête du Patrimoine ».

C'est aussi et surtout la recherche, la conservation des témoignages, du vécu, des anecdotes, des us et coutumes de nos anciens (la conservation des dons de matériel et mobilier anciens), la mise en avant d'une particularité : le patois Welche.

Pour réussir dans toutes ces missions l'association a besoin de membres, a besoin de vous. Rejoignez une équipe dynamique, conviviale et amicale. Vous y trouverez bonne place et ainsi aiderez à la préservation de notre patrimoine local.



NOM : Prénom :

Adresse :

Mail et tél. :

Contact ASVP : **Agnès LEPONT, secrétaire : 06.70.33.47.37 / @ : agnes.lepont@outlook.fr**

FETE DES JARDINS DE MONTAGNE

Dimanche 12 juin de 10h à 17h

AU PROGRAMME CETTE ANNEE :

- Une douzaine de particuliers vous accueillent dans leur jardin! Venez découvrir différents stades et différents projets: aménagement du paysage, fleurs, potagers, phyto-épuration, permaculture...
- Grand marché champêtre: fleurs, maraîchage, replants, artisanat local (poterie, vannerie, déco, bijoux, savons, couture, menuiserie, gravure, sculpture sur bois, récup & recyclage, ...), associations agro-écologie et Transition...
- Expositions aquarelles, photos et encre de Chine,
- Jeux en bois pour enfants
- Atelier sculpture sur bois pour enfants
- Apéro-Concert d'Erik Hofmann (piano)
- Buvette et restauration variée



FETE DE LA MUSIQUE : SAMEDI 18 JUIN

Grande soirée concerts gratuits- Place de la Salle des Fêtes /Chalet des Bûcherons

Buvette & restauration bio



MARCHES MONTAGNARDS

Vous retrouverez bien sûr les désormais traditionnels Marchés Montagnards du lundi soir, de mi-juin à fin août (les dates précises étant fixées ce vendredi 8 avril, nous vous en informerons dans le prochain Petit Bonhommeien).

De 17h à 21h, vous y trouverez les producteurs locaux et de quoi vous restaurer sur place, ainsi qu'une buvette.

EST'ival des Sciences : lundi 4 juillet

Lundi 4 Juillet, lors du marché montagnard du Comité des Fêtes, le village aura l'honneur d'accueillir la seule étape Haut-Rhinoise de l'EST'ival des Sciences 2022!

DU 25 JUIN AU 05 JUILLET 2022



Le format de l'EST'ival des Sciences 2022

Les interventions de l'EST'ival des Sciences seront basées sur un format ludique et participatif. Chaque participant sera équipé d'un dispositif pour répondre à un quiz. **Une fois le temps de réflexion & d'échange avec ses voisins écoulé, les participants votent, et le logiciel affiche instantanément le nombre de réponse a., b., c., d.**



La ou le scientifique de la soirée prendra ensuite le temps d'expliquer la réponse, de donner des précisions, des résultats de recherche & d'échanger avec le public



Les recherches conduites au laboratoire X ont permis de montrer que [...]

Les **quiz** permettent d'introduire les différentes notions et sujets à aborder par les scientifiques, appréhender les connaissances des participants afin que la ou le scientifique puisse adapter son discours et surtout, il s'agit d'un moyen pour **faire participer les publics, de susciter des échanges et de créer de l'interactivité**. Ils permettent aussi de mettre les participants à l'aise, de placer une touche d'humour et de créer l'ambiance conviviale recherchée.



Les événements durent en moyenne 2h15 :

- 15 min d'accueil des publics
- entre 1h15 et 1h30 d'intervention format quiz
- 15 à 45 min d'échanges libres avec le/la/les scientifiques.



*Edition 2021,
à Ribeauvillé
et Yutz*

D'autres animations viendront sans doute s'ajouter, nous vous en tiendrons informés dans Le Petit Bonhommeien, ainsi que sur la page FB « Le Bonhomme Infos »

LA RUBRIQUE DE JULIEN : Un peu d'Histoire...

Certains d'entres-nous le parlent encore, d'autres le comprennent seulement, bien peu aujourd'hui font les deux, mais d'où vient ce langage barbare, qu'on ne peut écrire, ou à peine prononcer ? Quel est l'origine de cet ancien dialecte roman parlé dans seulement dans quelques régions de l'ouest de l'Alsace ?

Tout d'abord le mot "Welsch" signifie en allemand un étranger qui parle une langue non germanique. Le mot a d'abord été utilisé pour désigner les peuples de langues celtique (comme les Volques, qui semblent être à l'origine étymologique du terme) et romane lors de l'Antiquité. Contrairement au parlé alsacien, issue de langue alémanique, le welche est une langue romane, c'est à dire néo-latine, un héritage étriqué de la période gallo-romaine. Le français, l'italien, l'espagnol, le portugais ou encore le moldave et le roumain sont également des langues néo-latines, une trace incontestable de la domination et de la volonté d'hégémonie culturelle de l'Empire Romain malgré l'immense multitude de peuples existant à l'époque.

Nous retrouvons également cette différence avec le parlé alsacien de part les noms d'origine romane les plus répandus dans la vallée comme Petittedmange, Didierjean ou Batot, qui contraste avec les Muller, Meyer ou Schmidt plus répandus en plaine. De même les noms des communes comme Lapoutroie, Fréland, Orbey contraste avec ceux d'Ammerschwihr, Alspach ou Lutzelhouse, plus à consonance alémanique.

Voici un exemple de traduction en welche d'un texte en français parlant des coutumes à Lapoutroie, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne chance pour réussir ne serait-ce qu'à le lire... Je compte sur les plus anciens pour traduire ce texte aux plus jeunes et ainsi leur partager un instant l'héritage que vous tenez de vos parents. Il a beau s'effacer avec le temps, à nous de faire en sorte qu'il ne disparaisse jamais vraiment.

Julien ROMAN.

"Da lo ta, lé mauwt è Lèpoutraye

Deschkè èprè lè gyer, dan mil nuf cent karant sinck lé jang do villè'o'j è dè monteyn n'allan prek tortu è lè mas do dimontch. Lo motéy ir prek piè. Èprè lè mas é lé publikasio lé morker rentran tortu da lé tra kabare do bè do villédj. Lé kabare prek piè, è sa prako, sa prako fô, an s'ovo pu da lo vita i nèvio pè de T.S.F. pè de kourang, paww d'èbonè é journal. Lé morker n'allan o kabare è prè lè mas surtou po s'rtovè eko po épar ek de novey. Lé morker nallan paww e l'aut tchi Adèle Lithard é prè lé gyer ce feu tchi Jean Marie è meytngang ca tchi Chantal.

Ca estu lé dérèy è mèntni lè mauwt dé morker ki nallan o kabare è prè lè mas do dimontch. Tchek dimontch è lè tauy de patwé on ir dé fou kopu d'eyt po rkonté souk cé péssé do gran dé smeyn. E bé sûr bé ège de s'rtrovè èsèn, é lé rond di bian d'Alsace"

Soins énergétiques

Claire Frickert, nouvelle habitante au Bonhomme, vous propose différentes prestations à son domicile.

Elle pratique :

- une activité de reiki : énergétique créant une grande relaxation, pouvant soulager des maux, aider à la guérison

- un traitement Access Bars : énergétique travaillant sur la mémoire cellulaire, calmant le mental et également très relaxant

Elle utilise aussi le massage sonore à l'aide de bols tibétains.

Tarifs :

1 séance : 40 euros

4 séances d'environ 1h adaptées : 150 euros.

Suivant votre demande, elle adapte les séances. Se déroule habillé, sur tout le corps pour le reiki et les bols, sur la tête, essentiellement, pour Access Bars.

Contact: 06 46 53 34 28.



PIZZA GIO

Grand retour du Camion Pizza au Bonhomme!

Pizza Gio est présent entre l'école et la mairie, tous les JEUDIS soirs., et vous propose ses pizzas, mais aussi des tartes flambées et des desserts. Commande à partir de 17h30.

CONTACT : 06 46 47 04 74





« Et si on accueillait un enfant cet été ? »

Vous avez un peu de temps et un peu d'espace à partager ? **Cet été, devenez famille de vacances !** En lien avec Caritas Alsace, accueillez pendant quelques jours un enfant chez vous, et offrez-lui des souvenirs inoubliables !

Tout au long de l'année, Caritas Alsace accompagne des familles qui traversent des situations de précarité. Ces familles ont rarement l'occasion de partir en vacances, par manque de moyens. **Caritas Alsace recherche donc des foyers volontaires**, pour accueillir un (ou deux) enfant(s) pendant quelques jours d'été.

Il n'y a pas besoin de prévoir un programme extraordinaire, ce qui compte c'est de partager votre quotidien, de faire quelques activités simples, comme du vélo, des balades, des jeux de société... L'association et ses bénévoles mettent en relation les enfants et les familles de vacances, et assurent un suivi avant, pendant et après le séjour.



Dates d'accueil : du 8 au 22 juillet ou du 22 juillet au 5 août

Date limite pour se faire connaître : 30 avril 2022

Contact Valeria Braunstedter (06.23.08.69.75)

AFV@federationcaritasalsace.org



Directrice de la rédaction : Christine MORO adjointe, Cynthia Straub, adjointe administrative pour la mise en forme, impression,
Directeur de la publication : Frédéric PERRIN Maire

www.lebonhomme.fr
mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr
03 89 47 51 03



40 ème ANNIVERSAIRE du JUMELAGE

LE BONHOMME - KERNILIS



Enfin ! et après deux années un peu chaotiques, ce 40 ème anniversaire du jumelage entre nos deux communes sera fêté chez nos amis bretons,

du 14 au 17 juillet 2022.

Au programme :

- Jeudi 14/07 : journée libre et repas du soir en commun.
- Vendredi 15/07 : sortie en mer, découverte de la côte de granit rose, déjeuner
visite de PLOUMANACH village préféré des Français 2015
soirée moules - frites.
- Samedi 16/07 : matinée libre, déjeuner libre
après-midi : 16 heures - cérémonie de jumelage suivi du
dîner de gala.
- Dimanche 17/07 : matinée libre ou visite de l'île Vierge.
repas de midi en commun.
Fin du séjour.

Un transport en TGV sera organisé au départ de Colmar le mercredi 13/07, arrivée à Brest dans l'après-midi.
Retour en TGV le lundi 18/07.

Prix du séjour estimé à 250€ comprenant :

- Le voyage aller - retour par TGV
- Les repas pris en commun
- Les visites

Les "justes" prix, ainsi que les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

Il est également possible de se déplacer par ses propres moyens, le coût du séjour (repas + sorties) sera également précisé dès que possible.

Pour nous permettre d'organiser au mieux ce séjour, merci de nous retourner ce coupon d'inscription par mail avant le 23/04/2022 à

Mr Paul THINES mail : thines.paul@orange.fr Tél : 06 22 46 91 50

Mr Yves MATHIS mail : bucheron68@yahoo.com Tél : 06 41 01 99 31

Mme Joëlle ANCEL mail : jeanluc.ancel@free.fr

Madame / Monsieur :

participera / participeront au jumelage et au voyage TGV

nombre de personne (s) :

participera / participeront au jumelage SANS VOYAGE TGV

nombre de personne (s) :

ATTENTION: DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 23 avril !